



## Rendez vous de reclassement dans une entreprise

Par **claudio81**, le **09/12/2015** à **10:07**

Bonjour je voudrais savoir s'il on peut remettre un rendez vous de reclassement dans mon entreprise, j'ai ete declare inapte à mon poste de travail par la medecine du travail. Dautre part on m'a informe que les propositions de reclassement doivent obligatoirement etre proposees par ecrit, lettre recommandee avec accuse de reception ou remise en main propre en mentionnant le jour et l'heure. Donc est ce que je peux me permettre à ne pas assister à un rdv de reclassement sachant qu'il va etre surement pour le 17decembre 2015 et que je ne serais pas disponible avant le 8 janvier 2016 pour raisons familiale. Merci d'avance pour vos reponses